



# Arvert Infos



N°5 - Avril 2009



Vues d'ensemble du **nouveau programme de 10 logements** sur le terrain communal rue des Pierrières.

4 logements T2 – 3 logements T3 – 1 logement T4 – 2 logements T3 handicapés.

Tous ces logements seront équipés de chauffe-eau solaire individuel pour la production d'eau chaude sanitaire.

**Travaux de mise en place des réseaux : à partir du 16 mars** (pour une durée d'un mois)

L'accès au cimetière se fera par la rue des Ecoles.

Plans affichés en Mairie



# Infos... Infos...

## REALISATIONS - PERSPECTIVES

Arvert, le 3 mars 2009

Au cours de l'année 2008, la nouvelle équipe municipale a affirmé sa volonté de poursuivre la transformation de notre commune rurale afin de favoriser l'émergence de notre territoire et l'insertion de tous nos concitoyens.

Pour 2009, les choix ont été débattus au sein des commissions municipales et des axes prioritaires ont été dégagés :

- **maintenir l'offre de services et développer sa qualité pour l'ensemble des habitants**, tout en sachant que notre commune (comme toutes celles de France et de Navarre, d'ailleurs) ne peut réaliser au-delà de ses moyens.

- **poursuivre l'effort en direction de l'enfance et de la jeunesse** en proposant en particulier des accueils et des activités complémentaires (jardin d'enfants, relais assistantes maternelles, activités pour adolescents, création d'un self service au restaurant scolaire, aide aux leçons...).

- **participer activement à l'organisation de services communaux ou départementaux** pour une meilleure prise en compte des besoins des Alvertons dont :

- permanences en mairie : conciliateur de justice, assistantes sociales, conseiller de Mission Locale, thérapeutes de l'hôpital de Jonzac,...

- services réguliers de transports (depuis janvier), extension des zones d'assainissement collectif, création d'une zone artisanale aux Justices, services d'insertion et de recherche d'emploi, service de médiation familiale et jeunesse, ... par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

- **poursuivre la création de logements sociaux** destinés aux personnes aux ressources insuffisantes pour accéder à des logements corrects. Hors des 10 logements ouverts en 2008, le P.L.H. (Programme Local Habitat) nous contraint à réaliser **24 autres logements de ce type, d'ici 2013**.

Les travaux, pour une première tranche de 10 logements (T2, T3, T4 et handicapés), démarreront mi-mars sur un terrain communal situé rue des Pierrières, agrandi d'un délaissé du stade (page de couverture).

- **réaliser la construction d'une halle couverte et l'aménagement des places publiques** pour le marché bi-hebdomadaire et les stationnements (début des travaux fin 2009).

- **aboutir à la création de bâtiments** regroupant les services de santé et commerciaux sur le terrain (propriété communale) situé rues de la Source et des Moulinades.

- **permettre la création d'un lotissement de 15 maisons**, dans le quartier du Peu-Mignon, à l'intérieur duquel seront réservés des terrains pour des jeunes ménages primo-accédants.

- **obtenir l'aménagement des routes départementales** : traversée de Dirée (avant son contournement), avenues de la Presqu'île et de l'Etrade, ...

- **poursuivre la création ou la rénovation des réseaux et voiries** : en particulier, améliorer le rejet des eaux pluviales vers la Seudre afin de préserver la qualité des eaux et l'activité ostréicole.

- **continuer la rénovation des bâtiments communaux** (exemples : cuisine salle des fêtes ; moulin rue des Lauriers, ...) et surtout améliorer la qualité du chauffage dans nombre de bâtiments (église, temple, gymnase, salle des fêtes ...) et réduire les dépenses en énergie.

- **aider à l'installation d'activités génératrices d'emplois**. Rappelons à ce sujet que :

- l'ouverture de la Navicule Bleue a permis de créer **15 nouveaux emplois** sur la commune et du travail à plus de **50 personnes handicapées** venues se réinstaller dans notre région.

- l'extension des activités du SIVOM Presqu'île Jeunesse a créé **15 emplois supplémentaires** à l'année sur Arvert et permis d'offrir aux parents qui travaillent des solutions pour la garde de leurs enfants.

L'ensemble de ces réalisations et projets, auxquels il faudrait ajouter celles et ceux que je n'ai pas énumérés, nécessite une présence constante et ne tolère aucun relâchement. Ces actions sont entreprises dans l'intérêt de tous et requièrent l'opiniâtreté et le courage de toute l'équipe municipale qui, tous les jours, doit écouter, travailler, expliquer, choisir, convaincre, ... en pensant à l'avenir de la commune et des Alvertons et Alvertennes.

Le programme des actions proposées par les commissions municipales concernées sera définitivement arrêté, en mars, lors du vote du budget 2009. Les budgets communaux (fonctionnement et investissement) devront tenir compte des difficultés actuelles de l'économie et des contraintes qui en découlent. Au cours du débat budgétaire, le Conseil Municipal devra décider :

- soit de réduire le programme des réalisations 2009,
- soit d'échelonner ou reporter leur concrétisation,
- soit de maintenir le rythme des années passées afin de participer à la reconsolidation de l'activité économique et de l'emploi.

Loin de la démagogie toujours prête à corrompre les débats et à s'épancher sur les places publiques, dans un contexte difficile où s'épanouissent les donneurs de leçons, les conseillers municipaux devront faire un choix qui marquera leur détermination face à l'avenir.

Le Maire, Michel PRIOUZEAU

PS. : dans la prochaine « Lettre d'Arvert » à paraître en juillet 2009, les comptes administratifs 2007 et 2008, ainsi que le budget primitif 2009, article par article, seront publiés. En attendant, je rappelle que chaque citoyen peut prendre connaissance à la mairie des budgets et comptes administratifs et en demander copie à ses frais.

Infos... Infos...

## LE 9 JANVIER 2009

à l'occasion des vœux de la Municipalité, des médailles d'honneur régionale, départementale et communale furent remises à :

M. Guy CHAGNOLEAU, médaille de Vermeil  
 M. Alain AUBIER, médaille de Vermeil  
 Mme Françoise GOBIN, médaille de Vermeil  
 M. Sylvain COLAS, médaille de Vermeil  
 M. Guy MOISON, médaille d'Argent  
 M. Patrick SALMON, médaille d'Argent  
 M. Francis MOULINEAU, médaille d'Argent  
 (absentes sur la photo)  
 Mme Francine DARRIET, médaille d'Argent  
 Mme Claudette GIRAUD, médaille d'Argent



## LE 23 JANVIER 2009

les nouveaux habitants  
 étaient conviés à  
 une cérémonie de bienvenue,  
 à la salle des fêtes.

## LA FARANDOLE, ESPACE MULTI-ACCUEIL

**La Farandole, structure multi-accueil pour les enfants âgés de 2 à 4 ans, ouvrira ses portes, à compter du 16 mars 2009.**

La création de cette structure sur le canton répond à une forte demande en terme de moyens de garde sur la Presqu'île d'ARVERT, et un besoin de "socialisation" de l'enfant avant son entrée à l'école.

Les listes d'attente sur les deux multi-accueils "Les Petites Goules" et "Pirouettes Cacahuètes" sont relativement conséquentes.

Cette nouvelle offre permettra de répondre aux besoins d'une bonne vingtaine de familles.

L'objectif premier de ce lieu sera la socialisation des enfants. Deux éducatrices de jeunes enfants et deux animatrices diplômées seront présentes pour encadrer les enfants et leur proposer des activités et un rythme de vie, adaptés à leur âge. La Farandole, située dans les locaux du Centre de Loisirs Cantonal, **2 rue du Boudignou à ARVERT**, sera ouverte **du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**, sauf durant les mois de juillet -août où les enfants pourront alors être accueillis sur l'espace « petit » du Centre de Loisirs

Pour faciliter le passage entre la Farandole et le CLSH, ce sont les mêmes animatrices qui encadreront les enfants sur les deux lieux.

Des intervenants extérieurs (éveil musical, contes,

ludothèque) sont prévus tout au long de l'année. Ces interventions seront mutualisées avec les autres structures du SIVOM (multi-accueil et CLSH), afin de permettre aux enfants de se rencontrer dans un cadre sécurisant où l'échange et le jeu prédominent.

Des actions avec les écoles maternelles du canton sont également prévues, durant les derniers mois de l'année scolaire afin de préparer la rentrée de septembre.

Prochamment sera mis en place **un relais d'assistantes maternelles (RAM)** géré par la Communauté d'Agglomération.

Il s'agit d'un lieu de vie et d'échanges, où parents et assistantes maternelles viennent chercher des informations et pratiquer des activités.



Le mobilier attend les futurs occupants

**CARABUS : Rappel des lignes** La Tremblade → Arvert → Étaules → Breuillet → Royan

Communes	Arrêts	Horaires valables du lundi au samedi (sauf jours fériés) toute l'année						
RONCE-LES-BAINS	Casino	7.20	8.20	11.20	13.25	15.25	17.35	18.10
LA TREMBLADE	Eglise	7.25	8.25	11.25	13.30	15.30	17.40	18.15
ARVERT	Mairie	7.32	8.32	11.32	13.37	15.37	17.47	18.22
ETAULES	Office du tourisme	7.37	8.37	11.37	13.42	15.42	17.52	18.27
BREUILLET	Place du Marché	7.46	8.46	11.46	13.51	15.51	18.01	18.36
ROYAN	ANPE / Atlantique	7.57	8.57	11.57	14.02	16.02	18.12	18.47
	Gare multimodale	8.00	9.00	12.00	14.05	16.05	18.15	18.50
Départ des trains		8.12	9.55	12.24	-	17.09	18.50	-

## Royan → Breuillet → Étaules → Arvert → La Tremblade

Communes	Arrêts	Horaires valables du lundi au samedi (sauf jours fériés) toute l'année						
Arrivées des trains		8.00	8.31	11.13	-	16.16	-	18.20
ROYAN	Gare multimodale	8.10	9.10	12.10	14.15	16.20	17.20	18.25
	ANPE / Atlantique	8.12	9.12	12.12	14.17	16.22	17.22	18.27
BREUILLET	Place du Marché	8.24	9.24	12.24	14.29	16.34	17.34	18.39
ETAULES	Office du tourisme	8.33	9.33	12.33	14.38	16.43	17.43	18.48
ARVERT	Mairie	8.38	9.38	12.38	14.43	16.48	17.48	18.53
LA TREMBLADE	Eglise	8.45	9.45	12.45	14.50	16.55	17.55	19.00
RONCE-LES-BAINS	Casino	8.50	9.50	12.50	14.55	17.00	18.00	19.05

**INSCRIPTION AUX ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE**

Votre enfant a deux ans et plus, vous pouvez l'inscrire dès maintenant, en vous présentant à la mairie muni de :

- Livret de famille ; - Justificatif de domicile ; - Certificat de radiation pour un enfant scolarisé dans un autre établissement l'année passée ; - Certificats de travail du père et de la mère s'ils ne sont pas domiciliés dans la commune.

**ELECTIONS EUROPÉENNES**

Dimanche 7 Juin 2009 à la Salle des Fêtes.

**TAXE DE SÉJOUR 2009**

Il est rappelé que toute personne louant son bien pendant la période du 1er juillet au 31 août, est invitée à se faire connaître à la mairie d'ARVERT et doit s'acquitter de la taxe de séjour forfaitaire.

**RAPPEL DE CIVISME**

- **Poubelles** : à sortir la veille au soir du ramassage et à rentrer dès le passage des éboueurs (ne pas les laisser sur les trottoirs)
- **Stationnement des véhicules** : respecter les emplacements prévus à cet effet (éviter les croisements de rues, les trottoirs et les zones dangereuses)
- **Vitesse** : Rappel : en agglomération la vitesse ne doit pas excéder 50 km/h, ou 30 km/h dans certaines zones (gare aux contrôles)
- **Boîtes aux lettres** : veuillez avoir une boîte à lettres normalisée facilement visible avec votre nom et le numéro de la maison.

**CIMETIERE COMMUNAL**

Il est rappelé que par application de l'article L.2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune procède à la reprise des concessions en état d'abandon. La procédure arrive à sa fin, et la liste des concessions reprises est affichée à l'intérieur du cimetière. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la Mairie, Service Cimetière.

**CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES**

- 22 avril** : 16h30 : Stèle du Général de Gaulle les 5 Jours
- 30 avril** : 9h : Stèle Jacques Lacombe (Place de la Mairie)
- 8 mai** : 10h45 : Armistice 39/45
- 8 juin** : Hommage aux Morts en Indochine

**MANIFESTATIONS****MARS :**

**Dimanche 22** REPAS DES AINÉS, Salle des Fêtes.

**AVRIL :**

**Dimanche 5** à la salle des fêtes de 10h à 18h : Bourse Aquariophile. Entrée gratuite. Tél.05 46 36 82 20.

**Mercredi 8** à la Salle des Fêtes à 18h30 : Conférence filmée : « AUTRE REGARD SUR L'IRAN ». organisée par le Foyer Rural. Tél. 05 46 36 44 03

**Dimanche 12** à la Salle des fêtes à 20h30 : Festival Plein sud, Conte musical «SANOU». Entrée gratuite. Tél. 05 46 36 40 36

**18 et 19 avril** - à la salle des fêtes : MAC 17. Exposition de modélisme (avions, trains, bateaux).

**Dimanche 19 avril** au Parc de Loisirs : Vide grenier organisé par MAC 17. Tél : 05 46 36 87 02

**Jeu 23** - à la Salle des fêtes à 20 h : Conférence organisée par l'association Nature en Pays d'Arvert : « L'huître en Seudre, de l'huître à l'ostréiculteur ». Tél. 06 85 74 27 38.

**MAI :**

**Dimanche 3** : Courses Cyclistes UFOLEP. Départ aux ateliers municipaux rue des Bernards de Coux. Tél. 05 46 36 87 76

**Dimanche 10** au presbytère protestant de 7 h à 19 h : Vide grenier. Tél. 05 46 76 40 23

**Vendredi 15** après midi : carnaval Ecole Maternelle

**Samedi 16** à la Salle des Fêtes Soirée Country (Foyer Rural). Tél. 05 46 36 44 03

**Samedi 23** Sortie nature l'après midi à 14h et repas pique-nique animé en clôture.

**JUIN :**

**Dimanche 14** au Parc de Loisirs de 6h à 20h : Brocante FPA. Tél. 06 45 36 08 18

**13-14 et 15** : Frairie d'AVALLON

**Samedi 20** : Fête de la Musique, Place du Marché à 20h30 (en cas de mauvais temps : salle des fêtes)

**Samedi 27** : Fête des Ecoles

**JUILLET :**

**Dimanche 5** KERMESE SAINT-ETIENNE presbytère catholique. 4, rue du Bourg.

**Lundi 13** GROUPE FOLKLORIQUE COLOMBIE à 21h. au parc des Loisirs. Spectacle GRATUIT. BAL.

**Mardi 14** JEUX + RALLYE au parc de Loisirs à 16h.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX : départ Salle des Fêtes à 22h30

FEU D'ARTIFICE Route de Villeneuve à 23h.

BAL au parc des Loisirs.

Directeur de la publication : Michel PRIOUZEAU, Maire d'Arvert. Rédaction : Commission Municipale de l'Information : Yvan BAUD, Sylvie MARC, Michel BRIANT, Bernard LAMBERT, Christiane AUBIER, Guy CHAGNOLEAU, Jean-Paul PERAUDEAU, Suzy JACQUES-LAMY, Janick ROY, Eric BAHUON, Annie DOUBLET, François SOURBE